

Rapport

annuel 2018



« **SCoT et Commerce** », thème majeur pour la FédéSCoT en 2018 :

*Rencontres Nationales des SCoT, Charte de Confiance avec les acteurs du Commerce et Appel à Manifestation d'Intérêts
« Stratégie d'Aménagement Commercial »*

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2018 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, une année de réflexion et de sollicitations intenses. Dès janvier, les discussions autour du projet de loi Elan qui prévoit deux ordonnances qui impacteront l'avenir des SCoT, a incité les élus et les techniciens de la Fédération à réinterroger ce qui fonde l'intérêt de cet outil de planification, et à identifier les propositions de simplification et de modernisation

du SCoT qu'ils pouvaient proposer aux Ministères. Parallèlement, les réflexions sur une meilleure compréhension des mutations du commerce, sur la manière de faire progresser qualitativement les stratégies d'aménagement commercial se sont poursuivies. Les Rencontres Nationales des SCoT 2018, à Amiens, ont traité du sujet, une charte de confiance avec les 6 Fédérations nationales du Commerce a été signée et un appel à manifestation d'intérêt avec 3 territoires pilotes a été lancé. L'étude sur les SCoT et le Commerce s'est poursuivie. La Fédération des SCoT a également produit une analyse de l'émergence des PLUi en France et a organisé une formation pour ses adhérents sur l'articulation SCoT et PLUi.

Je tiens à remercier tout particulièrement chacun des membres, techniciens comme élus, pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et de ses adhé-

rents. Ils ont été très sollicités cette année et sans leur mobilisation, tout ce travail ne serait pas réalisé.

Enfin, cette année 2018 est une occasion pour la Fédération Nationale des SCoT de confirmer également la nécessité de ses missions du quotidien auprès de ses adhérents : plus de 250 analyses juridiques ont été réalisées pour conforter les décisions de nos membres, nos formations, réunions thématiques et animations régionales ont rassemblé près de 1000 personnes en 2018.

Une année intense et une année d'actions pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !

Michel Heinrich

Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

2	La Fédération nationale des SCoT	12	Les activités auprès des adhérents
4	Les instances de la FédéSCoT	14	Les activités des clubs
6	Les activités nationales	16	Les activités régionales
8	Études et productions	18	Communication
10	Les Rencontres Nationales	20	Bilan financier

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole

des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et techniques

que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

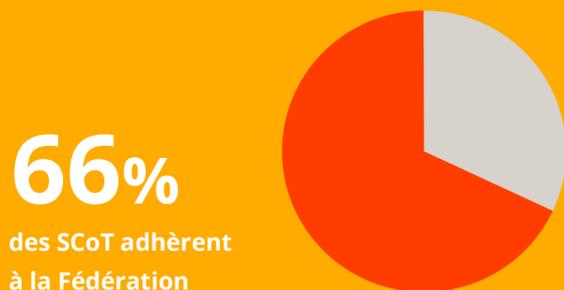
Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 65%* de SCoT adhérents, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de

plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 7 ans le nombre d'adhérents a quasiment triplé en passant de 100 à 302. Avec ses 302 établissements publics adhérents au 31 décembre 2018*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aussi bien entre ses

membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

* En septembre 2019 la FédéSCoT compte 311 adhérents et représente environ 66% des SCoT.



Le nouveau programme d'actions 2018-2020

Le programme d'actions pour la période 2018-2020, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédéSCoT affiche trois ambitions :

- **affirmer l'offre d'animation** avec la poursuite du développement des Rencontres régionales, des Rencontres nationales ainsi que les journées d'information thématiques (anciennement journées « clubs).

- **renforcer l'offre de service technique**, en facilitant la connaissance et en capitalisant l'information via nos outils de communication, mais aussi grâce l'assistance juridique et les journées de formation et enfin, en construisant un tutorat pour accompagner nos adhérents.

- **approfondir notre capacité à produire et à porter la parole**

politique de la Fédération, en élargissant le champ des partenariats et en développant la production.

Ces objectifs constituent un guide des actions engagées par la Fédé pour les trois prochaines années et 2018 a été la première année de mise en œuvre de ce nouveau programme.

Nos services



Le centre de ressources

Notre base de données et de documentation est mise à votre disposition (études, notes, référentiel SCoT, annuaire,...)



Le Réseau des SCoT

Vous intégrez notre réseau de partage et d'échange national et régional structuré autour des référents territoriaux qui organisent localement des réunions d'échange et de formation.



La présence sur le terrain

La Fédération se déplace afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT.



L'expertise juridique

Nous apportons notre expertise juridique à tous nos adhérents via l'adresse avotreservice@fedescot.org.



Les journées de formation gratuites

Votre adhésion vous permet d'accéder aux journées de formation organisées par la Fédération en partenariat avec le CNFPT.

RNS

Les Rencontres Nationales des SCoT

Vous avez accès aux pré-rencontres organisées la veille (des Rencontres), moment privilégié réservé à nos adhérents.



La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'Etat et assurons la veille parlementaire et le décriptage de nouvelles positions.

Votre équipe

L'équipe de la Fédération est composée de deux permanents :

Stella Gass, directrice de la FédéSCoT,

Cécile Gondard, chargée des relations avec les adhérents et de la communication.

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances DECISIONNELLES

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT.

■ le Conseil

d'Administration

Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales.

27 février, 29 mai, 18 septembre, et 30 octobre 2018 à Paris

■ l'Assemblée Générale

Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.

27 novembre 2018 à Paris

■ le Bureau

Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

A l'occasion de son AG annuelle, les élus de la Fédération ont adopté leurs propositions de modernisation et de simplification des SCoT afin d'alimenter le travail autour des ordonnances de la loi ELAN. Les élus de la Fédération des SCoT attendent de cette modernisation :

- un renforcement du caractère stratégique des projets d'aménagement et de développement du territoire défini dans les SCoT ;

- une meilleure articulation et cohérence entre leurs orientations portées par les SCoT et les systèmes de contractualisations ;

- une meilleure lisibilité de la « mise en œuvre du SCoT » ;

- un renforcement de la prise en compte des avis de la structure porteuse de SCoT et des saisines pour avis afin de s'assurer de la "bonne" déclinaison du projet stratégique contenu dans le SCoT ;

Pour atteindre l'objectif de simplification des SCoT attendu par le Ministre, la Fédération propose 3 axes de travail :

1. **Sélectionner et prioriser les thèmes dans le SCoT**
2. **Renforcer le rôle ombrelle du SCoT**
3. **Décliner le projet politique d'aménagement et de développement du territoire défini par les élus dans le SCoT**

Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles.

■ le Club Technique

Le Club Technique propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions de la Fédération.

19 février, 18 mai, 18 septembre, et 15 octobre 2018 à Paris

■ La Conférence Technique

La Conférence Technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.

13 juin 2018 à Amiens

■ les Délégués Techniques

Les Délégués Techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent leur lien avec le CA.

Les membres du Conseil d'Administration en 2018



Président

Michel Heinrich
SCoT des Vosges
Centrales



Vice-Présidents

Alain Péréa
SCoT du Grand Narbonne



Pascal Delteil
SCoT du Bergeracois



Secrétaire et adjoint

Claudette Rigollet
SCoT Seuil du Poitou



Michel Mathissart
SCoT de la région d'Arras



Trésorier et adjoint

Charles Zilliox
SCoT des Rives du Rhône



Patrick Pesquet
SCoT Caux Vallée de Seine



Franck Breteau
SCoT du Pays du Mans



Yves Ferrières
SCoT du Nord de la Réunion



Bruno Forel
SCoT Cœur du Faucigny



Henri Hasser
SCoT de l'agglomération Messine



Michel Labardin
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux



Daniel Langé
SCoT de l'agglomération Tourangelle



Louis Ménager
SCoT du Pays de Vitry



Jean-Guy Perrière
SCoT du Bassin d'Arcachon



Filipe Pinho
SCoT Sud Meurthe et Moselle



Henri Pons
SCoT Aix Marseille Provence



Gérard Roujas
SCoT du Pays sud toulousain



Jean-Yves Sécheresse
SCoT de l'aire urb. Lyonnaise



Denis Thuriot
SCoT du Grand Nevers

Membres invités

Yannick Olivier, SCoT reg urb Grenoble
Alain Picard, SCoT du Choletais
Alain Sinareddy, SCoT Réunion Est
Nathalie Thierry, SCoT Intercaux Vexin
Sylvain Tranoy, SCoT du Cambrésis

Les membres du Club Technique en 2018

Délégué technique général

David Pagnier
SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Sylvia Labèque
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux

Marc Juillet (référént territorial)
SCoT de la Provence Verte

Référents territoriaux

Ève Zimmerman
SCoT de l'agglomération de Strasbourg

Jérémy Tourtier
SCoT de l'agglomération lyonnaise

Audrey Benoit
SCoT Métropole Rouen Normandie

Laurence Maldonado
SCoT de Marne et Gondoire

Jean Massip
SCoT de la Réunion Est

Anthony Douet
SCoT du Bassin d'Arcachon

Julien Roissé
SCoT du Pays du Mans

Christine Sanchez-Martin
SCoT de Gascogne

Membres élus
Christophe Andrès
SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier
SCoT du dijonnais

Cédric Le Jeune
SCoT des Rives du Rhône

Membres invités

Cyril Blanc, SCoT Aix Marseille Provence
Laurence Bertrand, SCoT Vosges Centrales
Guillaume Degiuli, SCoT Cœur de Faucigny
Béatrice Gilet, SCoT de l'agglomération Messine
Angélique Harmand, SCoT de l'agglomération Messine
Stéphane Jot, SCoT Intercaux Vexin
Amélie Laborde, SCoT Seuil du Poitou
Philippe Lena, CINOR
Baptiste Laurent, SCoT Pays sud toulousain
Claire Moulinié, SCoT de Nantes St-Nazaire
Anthony Dechanet, SCoT Sud 54
Aura Penloup, SCoT du Grand Narbonne
Eva Willaume, SCoT du Pays de Vitry
Frédéric Tallois, SCoT agglomération Tourangelle

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT à l'échelle nationale constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos activités nationales.

Actions partenariales



Ministère de la Cohésion des Territoires

Convention pluriannuelle de partenariat avec le Ministère et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Séminaires " SCoT des villes moyennes"

Travail sur le commerce ; sur les données sur l'artificialisation ; sur la simplification de la hiérarchie des normes ; concertation sur la modernisation des SCoT.

Participation au travail Territoires engagés pour la nature

Participation au réseau Ville Commerce et Territoires

Participation au Plan Biodiversité Révision du guide sur l'évaluation environnementale

CGEDD - Commissariat général à l'Environnement et au Développement Durable

Travail de réflexion sur les villes moyennes ; travail sur l'avenir de la planification.

GRIDAUH

Travail sur la simplification de la hiérarchie des normes

Auprès de nos partenaires institutionnels



Association des Communautés de France

Travail commun sur le commerce ; données SCoT et PLUi 2018 ; démarrage du guide SCoT PLUi ; travail sur une vision commune de modernisation des SCoT.



Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

Travail commun sur le commerce ; travail sur une vision commune de modernisation des SCoT.



Régions de France

Participation au groupe de travail sur l'élaboration des SRADDET.



ANPP

Travail de réflexion sur la structure PETR et le SCoT ; travail sur une vision commune de modernisation des SCoT.



ADGCF

Travail à renforcer le lien entre les DGS et les directeurs de SCoT.



France urbaine

Travail sur une vision commune de modernisation des SCoT.

Auprès d'autres partenaires

6 Fédérations du Commerce

Démarrage du partenariat, consolidé par la signature de la charte lors des Rencontres Nationales à Amiens (voir p. 11)



Fédération du Commerce et de la Distribution

Élaboration d'une plaquette commune « Quel aménagement commercial pour l'avenir du territoire ? Vraies bonnes pratiques et fausses bonnes idées » !

Commission mixte inondation

Participation en qualité de membre, à la commission inondation.



Conseil national de l'information géographique

Travail sur le Géoportail de l'urbanisme.



Cerema

Participation au travail de modernisation des SCoT ; partenariat Montagne.



Géomètre Expert

Travail sur les modalités de partenariat notamment sur le lancement de l'observatoire du cadre de vie.

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est désormais de plus en plus associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. L'année 2018 fut à cet égard riche et dense.

Chantiers législatifs

Loi ELAN : portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

Littoral - Travail sur les dispositions littoral de la loi ELA N

Commerce - Travail sur le DAAC

Ordonnance sur la Simplification de la hiérarchie des normes

Ordonnance sur la modernisation des SCoT

Circulaire Loi Montagne II

Représentation du « monde des SCoT »

En 2018, la FédéSCoT a représenté les SCoT à plusieurs événements, particulièrement :

- Le Congrès des Maires : inter-

ventions de M Heinrich et Mme Thierry

- Le Colloque de la Fédération des Communes Forestières
- La CNAC - intervention lors du SAV loi ELAN
- Une Audition à l'Assemblée Nationale sur la question du foncier agricole
- La DREAL Grand Est : enquête sur les SCoT et la gouvernance
- La Convention de l'AdCF
- Les États généraux de l'ANPP

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Stratégie d'Aménagement commercial » lancé en 2018 !

La Fédération des SCoT et les principales Fédérations nationales du commerce ont signé le 15 juin 2018 à Amiens une Charte de confiance.

La mise en oeuvre de cette charte se traduit par un programme d'action dont l'un des volets est le renforcement de la stratégie commerciale dans le SCoT.

Un travail partenarial a été engagé en ce sens avec les grandes Fédérations du Commerce, les Ministères de la Cohésion des Territoires, de l'Économie et des Finances et permet le lancement de

cet appel à manifestation d'intérêt « Stratégie d'Aménagement commercial » 2019. Ce travail se réalise également en partenariat avec la FNAU et le CEREMA.

Il a pour objectif d'accompagner trois opérations pilotes de SCoT en s'appuyant sur des territoires aux problématiques variées :

- un SCoT concerné par la revitalisation d'une ville moyenne : SCoT du Pays du Mans
- un territoire de grande agglomération ou métropolitain : SCoT de la Grande région urbaine de Grenoble

- un territoire rural : SCoT de l'arr. de Sarreguemines

Cet AMI répond à plusieurs objectifs : renforcer la stratégie d'aménagement commercial sur les territoires en travaillant d'amont en aval (observation des dynamiques, concertation avec les acteurs du commerce, travail sur la stratégie, inscription dans le SCoT, mise en oeuvre, travail sur les projets opérationnels).

Cette AMI lancé fin 2018 sera finalisé au 1er semestre 2020. Toutes les actualités seront diffusées dans la newsletter.

ÉTUDES & PRODUCTIONS

Conformément au nouveau plan d'actions adopté par l'Assemblée Générale, l'année 2018 a vu la Fédération poursuivre le développement de sa capacité de production d'études et de notes. A destination de nos adhérents, ces productions permettent d'enrichir la connaissance du monde des SCoT, de mieux partager les expériences de chacun et de construire une vision commune du monde des SCoT.

Étude « SCoT et Commerce » : 2ème grande étude FédéSCoT

La Fédération des SCoT a lancé en mars 2017 une seconde étude sur la thématique « SCoT et commerce ».

Cette étude vise principalement trois objectifs :

- Décrypter le « traitement » de l'urbanisme commercial dans les SCoT
- Revisiter les enjeux de l'urbanisme commercial aujourd'hui et demain
- Identifier les conditions d'un dialogue entre SCoT et acteurs commerciaux

Cette étude doit permettre un décryptage des modes de prise en compte de l'urbanisme commercial dans les SCoT et la gouvernance mise en place par ceux-ci pour gérer localement l'urbanisme commercial. Une attention particulière sera portée aux pratiques innovantes tant en termes d'écriture du document que de dialogue avec les acteurs commerciaux et de concertation avec les SCoT voisins.

L'étude vise également à décryp-

ter pour les SCoT la multiplicité des acteurs commerciaux (des grandes foncières immobilières qui décident des implantations de centres commerciaux aux associations de commerçants de centre-ville qui œuvrent à « l'animation urbaine » chère aux CDAC). Il s'agira également de clarifier les points de divergences et, si possible, les points d'articulation entre les « planificateurs » et les « promoteurs » de l'urbanisme commercial en dépassant la seule question du grand commerce périphérique.

Elle devra également prendre en compte la diversité des problématiques territoriales par rapport aux dynamiques commerciales: certains territoires gèrent le trop plein d'activités commerciales quand d'autres cherchent désespérément à conserver leurs derniers commerces. Elle vise à apporter un regard prospectif sur l'évolution du paysage commercial, sur les pratiques de consommation, la manière dont le commerce pourrait se « déspatialiser » ou se « respatialiser » dans les 10/20 prochaines années.

Enfin elle devra permettre d'identifier des marges de manœuvre et d'innovation tant en ce qui concerne la prise en compte du commerce dans les SCoT que les conditions du dialogue avec les acteurs commerciaux, aujourd'hui et demain.

Cette étude s'appuie sur le travail réalisé au premier semestre 2017 par nos deux stagiaires. Un questionnaire a ainsi été envoyé à nos adhérents puis certains d'entre eux ont fait l'objet d'entretiens approfondis qui permettront d'alimenter l'étude. La synthèse du questionnaire est disponible sur le site internet.

« SCoT et PLUi - le panorama 2018 »

La loi Grenelle avait initié le PLU intercommunal. La loi ALUR de 2014 a souhaité accélérer leur élaboration en transférant la compétence aux intercommunalités, sauf si les élus utilisaient la minorité de blocage pour s'y opposer. Les travaux du CGEDD et la loi ELAN questionnent le positionnement du SCoT avec l'émergence des SRADDET et des PLUi.

La Fédération des SCoT a voulu avoir une photographie claire de l'avancement des PLUi, de leur couverture nationale, de celle des SCoT, tout en regardant plus

précisément la problématique des SCoT Mono-EPCI.

Ce travail d'analyse se base sur les données les plus récentes, du 31 décembre 2017, du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Il nous apporte un regard d'actualité sur l'avancement des PLUi et des SCoT en France et une vision prospective de la couverture de ces outils à l'horizon 2021.

Nous en sommes aux prémices de l'émergence des PLUi : en

2018, 22 PLUi étaient opposables. La suite à retrouver sur notre site internet ! La Fédération fera une mise à jour régulière de l'avancement des PLUi.



« Quel aménagement commercial pour l'avenir du territoire ? Vraies bonnes pratiques et fausses bonnes idées » !

L'année 2018 a été également marquée par l'aboutissement du travail partenarial avec la Fédération du Commerce et de la Distribution.

Depuis plus d'un an, la Fédération des SCoT a engagé des échanges et un partenariat avec la FCD. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place, pour mieux se connaître, pour se rencontrer et échanger sur de bonnes pratiques à partager. Nous avons identifié nos convergences, les fausses bonnes idées en matière de planification comme de commerce, les

sujets dont nous avons encore besoin de discuter ensemble, acteurs du commerce et des SCoT. Ce travail s'inscrit dans la droite ligne du dialogue que nous devons construire ensemble, entre nos Fédérations pour les partager avec nos adhérents, mais également sur les territoires, tout au long de l'élaboration et la mise en oeuvre des SCoT ou le plus en amont possible lorsque les projets commerciaux émergent.

Cette fiche est disponible sur le site internet de la Fédération !



LES RENCONTRES NATIONALES

Les 13^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT - 14 et 15 juin 2018 à Amiens

SCoT et Commerce : Quel contrat de confiance ?



Les Rencontres Nationales des SCoT de 2018 se sont inscrites dans un contexte médiatique, juridique et institutionnel intense pour les questions commerciales et arrivées à un moment clé pour la revitalisation des villes moyennes et des bourgs centres.

Tout d'abord, le commerce lui-même fait face à des mutations importantes : développement du e-commerce et de l'omnicanalité, modèles économiques et positions de marché chahutés, mutations sociétales et des comportements d'achat. Ces mutations auront des conséquences sur l'aménagement du territoire que nous devons anticiper collectivement.

Les élus de la Fédération des SCoT avaient identifié, dès 2016, un sujet important dont nous devons mieux cerner les enjeux et mieux nous emparer : le Commerce.

De plus, la multiplication des évolutions législatives, des recours et des interrogations sur la manière dont il est traité dans les SCoT ont poussé la Fédération à lancer une Recherche-Action sur ce thème.

Elle vise trois objectifs :

- Décrypter le « traitement » de l'urbanisme commercial dans les SCoT
- Revisiter les enjeux de l'urbanisme commercial aujourd'hui et demain
- Identifier les conditions d'un dialogue renforcé entre SCoT et acteurs commerciaux

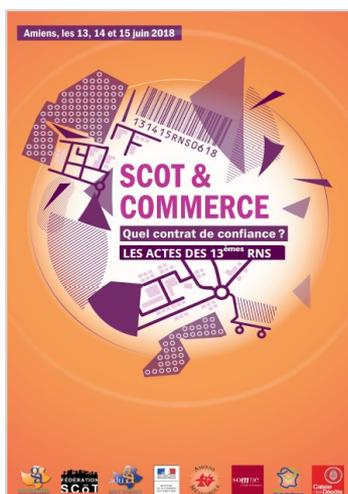
Parallèlement nous avons engagé des groupes de travail avec la Fédération du Commerce et de la Distribution pour mieux nous connaître et nous comprendre. Un des enjeux pour les élus des SCoT est de décrypter la multiplicité des acteurs commerciaux, des grandes fon-

cières immobilières qui décident des implantations de centres commerciaux, aux enseignes et aux associations de commerçants de centre-ville qui œuvrent à « l'animation urbaine » chère aux CDAC. Il s'agit également d'apprendre à mieux dialoguer tout au long de l'élaboration SCoT, au cours de sa mise en œuvre et lors de l'émergence de projets commerciaux. Pour renforcer nos connaissances des acteurs et des dynamiques en cours, nous avons construit, avec les grandes Fédérations nationales du Commerce, une charte de confiance qui a été signée à la fin de nos Rencontres.

Ces 13^{èmes} Rencontres nationales ont permis de refaire le point sur nos connaissances en matière de commerce et d'aménagement commercial, de tirer les premiers enseignements de l'étude, les controverses à dépasser, nos enjeux

et nos leviers d'actions possibles aujourd'hui, nos propositions pour demain et aussi l'importance de dialoguer avec les acteurs du commerce sur le commerce de demain.

Retrouvez les actes de ces Rencontres sur notre site internet !



Signature d'une charte de confiance

Ces 13e Rencontres nationales des SCoT se sont achevées par la signature d'une charte de confiance entre la Fédération des SCoT et les grandes fédérations du commerce : le Conseil du Commerce de France, la Fédération du Commerce et de la Distribution, PROCOS, l'Alliance du Commerce, la Fédération du Commerce Coopératif et Associé et le Conseil National des Centres Commerciaux.

A travers cette charte, les acteurs ont formalisé 7 engagements :

- Favoriser une collaboration le plus en amont possible ;
- Renforcer nos capacités mutuelles d'observation des dynamiques d'aménagement commercial ;

miques d'aménagement commercial ;

- Identifier les interlocuteurs des SCoT et du Commerce dans les territoires ;
- S'associer et dialoguer aux différentes phases ;
- Prendre en considération les mutations et les nouveaux besoins de la population ;
- Œuvrer à l'agilité de la politique d'aménagement commerciale dans les territoires ;
- S'engager à sensibiliser nos membres à prendre en compte ces 7 engagements .

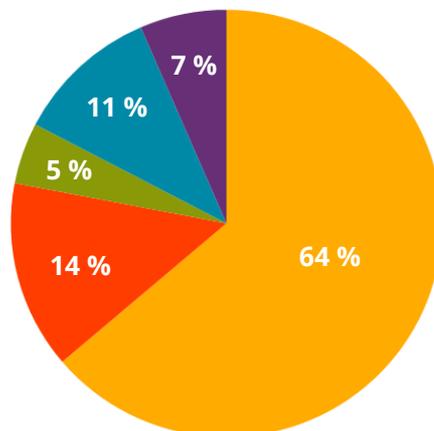
La charte est disponible sur notre site internet.

Participation aux 13^{èmes} Rencontres Nationales

Les 350 participants à ces Rencontres sont composés à environ 80 % de SCoT, dont 82 % de SCoT adhérents à la FédéSCoT et 18 % de SCoT non adhérents. Vient ensuite les partenaires pu-

blics, 11 % des participants de cette édition. Le reste étant composé de maîtres d'œuvre de SCoT et de partenaires privés (5% et 7%).

- SCoT adhérent à la FédéSCoT
- SCoT non adhérent à la FédéSCoT
- Maître d'œuvre de SCoT (Bureau d'étude , Agence d'urbanisme, etc...)
- Partenaires publics des SCoT (Etat, Région, Département, collectivités)
- Partenaires privés des SCoT (consultant, représentant d'intérêt)



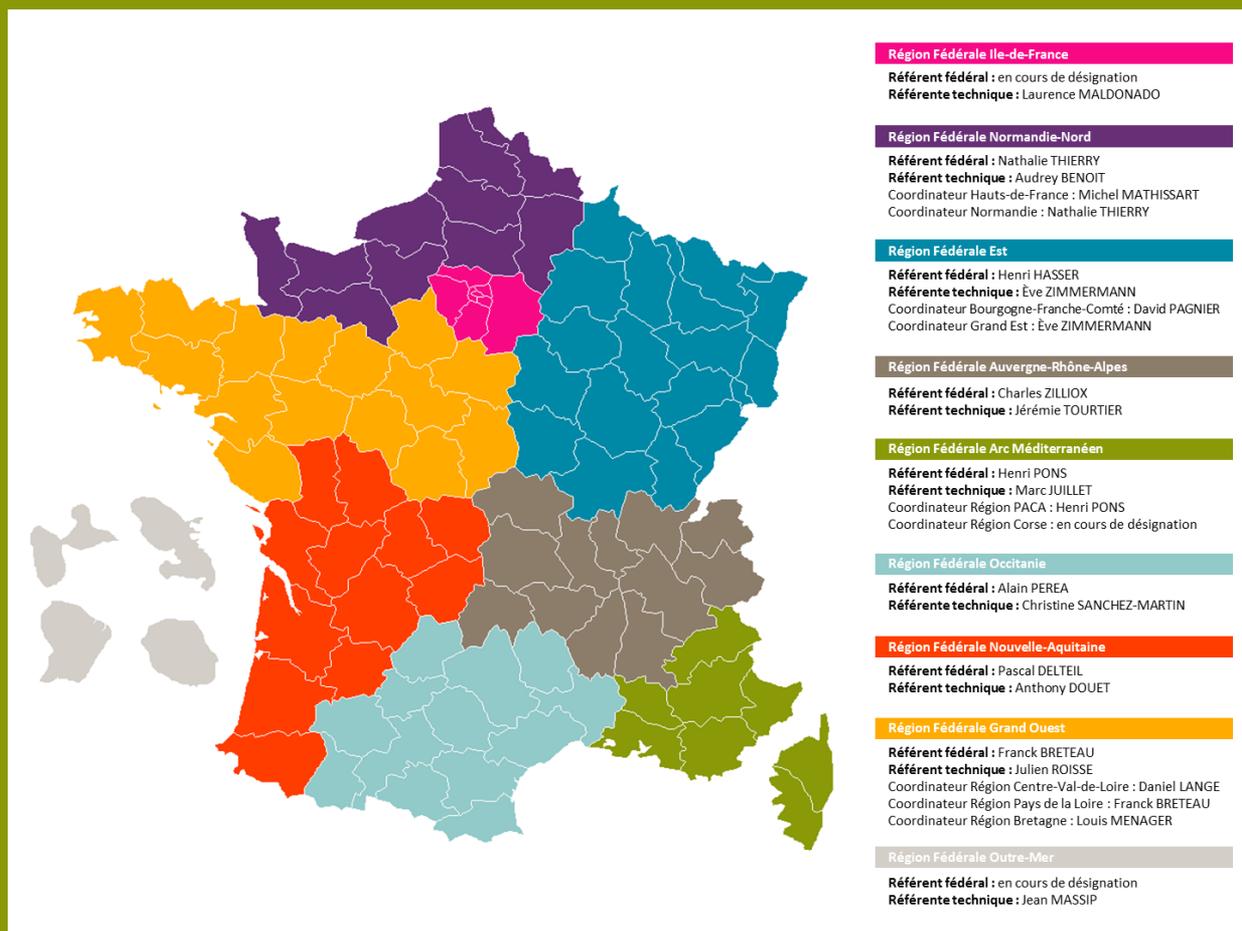
LES RENCONTRES RÉGIONALES

Les Référents territoriaux

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la Conférence Technique a élu les « référents territoriaux » qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de forma-

tion et sont vos interlocuteurs privilégiés. Le référent territorial technique est accompagné depuis 2016 par un « référent fédéral » élu. Ils sont désignés pour la durée du mandat par le Conseil d'administration parmi ses membres ou parmi les élus référents des SCoT membres de la Fédération inclus dans la région de référence.

L'organisation régionale de la Fédération est composée de 9 « régions » depuis la création de la nouvelle région « Occitanie » en 2016 correspondant au nouveau découpage régional.



Situation en septembre 2019

Les Rencontres régionales

Dans le cadre de la « mise en réseau » des établissements publics de SCoT, des rencontres régionales sont organisées par les référents territoriaux de la Fédération nationale des SCoT une à deux fois par an.

L'année 2018 a été l'occasion de réorganiser le fonctionnement de ces Rencontres régionales organisées en partenariat avec le CNFPT. Cette année de transition explique le faible nombre de réunions qui se sont tenues en 2018.

Région

Occitanie



2 février 2018 - Narbonne

Commerce d'aujourd'hui et de demain : quelle stratégie commerciale à l'échelle du SCoT ?

Expression d'un projet politique et d'une stratégie de développement territorial, le SCoT joue un rôle majeur en matière d'urbanisme commercial. Les établissements publics en charge des SCoT sont en mesure, à travers un volet commercial ou un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), de définir et de spatialiser leur stratégie commerciale. Par ailleurs, ils siègent dans les Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC).

Comment la question de l'urbanisme commercial est-elle encadrée et quelles sont les marges de manoeuvre des SCoT ? Comment les SCoT se saisissent-ils de la question du commerce ? Quelles adaptations des SCoT au regard des évolutions des pra-

tiques commerciales ? Comment se construisent les stratégies commerciales ? Comment sont-elles mises en oeuvre ? Autant de questions auxquelles cette journée a tenté de répondre.

Région Arc

Méditerranéen



6 décembre 2018 - Aix-en-Provence

Commerce d'aujourd'hui et de demain : quelle stratégie commerciale à l'échelle du SCoT ?

Commerce et politique publique d'aménagement sont faits d'enjeux croisés sur le territoire. Les stratégies commerciales sont multiples et réinterrogées aujourd'hui par le numérique. Leurs formes, leurs flux et leur inscription dans l'espace évoluent. Les stratégies de cohésion territoriale, les SCoT, visent souvent à renforcer les centre-ville et bassins de vie existants. Ces objectifs sont-ils toujours d'ac-

tualités et les réponses apportées sont-elles encore pertinentes ? Les outils à dispositions des SCoT sont-ils efficaces pour peser sur les stratégies commerciales, dans les CDAC, dans les choix d'implantations des Grandes et Moyennes Surfaces, dans les partenariats avec les acteurs du commerce ?

EN CHIFFRES

2

Journées d'animation régionales en 2018 avec :

80

personnes réunies !

JOURNÉES THÉMATIQUES

Présentation des journées thématiques

L'enquête auprès des adhérents réalisée en 2017 a permis de faire émerger certaines attentes concernant l'organisation des journées Clubs créées en 2014.

Ainsi il a été proposé de faire évoluer le format de ces journées, proposition validée par la Conférence technique et l'Assemblée Générale de la Fédé-

ration. Ainsi dès le début de l'année 2018 les clubs ont laissé la place aux journées d'information thématiques en 2018.

Trame Verte et Bleue

Référents :

Béatrice Gilet

SCoT de l'agglomération messine

Anthony Douet

SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Réunions :

13 juin 2018 à Amiens

Visite de terrain afin d'appréhender concrètement les projets et d'échanger avec les acteurs de terrain sur les enjeux de préservation et de restauration des réservoirs et corridors écologiques.

28 novembre 2018 à Paris

Transitions énergétique et paysagère : une carte à jouer pour les SCoT ? En présence de représentants du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, de la Chaire Paysage et Énergie, et de l'École nationale supérieure de paysage Versailles Marseille.

Énergie -Climat

Référents :

Jérémie Tourtier

SCoT de l'agglomération lyonnaise

Julien Roissé

SCoT du Pays du Mans

Réunions :

23 mars 2018 à Paris

La planification énergétique : du SCoT au PLUi.

Cette rencontre du club a pour objectif de poursuivre le travail sur la prise en compte de l'énergie et du climat dans les SCoT. Après s'être intéressé lors des précédentes rencontres aux rôles et aux leviers propres aux SCoT, cette session du Club s'est intéressée plus particulièrement à la manière dont ces enjeux peuvent-être traduits concrètement dans les PLU, et notamment les PLUi appelés à se multiplier sur le territoire national.

13 juin 2018 à Amiens

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

Montagne

Référents :

Mathilde Rolandeau

SCoT du Chablais

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur de Faucigny

Réunions en partenariat avec le CEREMA :

17 mai 2018 à Lyon

Le rôle des SCoT sur l'application du principe d'urbanisation en continuité / jurisprudences sur les questions d'urbanisation en continuité.

13 juin 2018 à Amiens

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

17 décembre 2018 à Lyon

« Immobilier de loisirs dans les SCoT ». Comprendre à partir de témoignages les outils de connaissance à dispositions, leurs atouts et leurs limites, l'inscription des enjeux et des objectifs, chiffrés ou non, et leurs leviers de mise en oeuvre. Lecture collective du projet de fiche technique et propositions d'amélioration.

Élaborer un SCoT

Référents :

Sophie Carolus

SCoT de l'agglomération Royan Atlantique

David Bourgeois (en 2018)

SCoT de l'Arrageois

Réunions :

25 mai 2018 à Paris

La Mobilisation des élus dans la gouvernance et le processus d'élaboration ou de mise en oeuvre d'un SCoT / Le SCoT, un document stratégique et le ferment de l'interterritorialité / Le SCoT, quelle gouvernance pour quel projet de territoire ?

13 juin 2018 à Amiens

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

SIG

Référent : (en 2018)

Edouard Lefelle

SCoT du Bassin d'Arcachon

Réunions :

1er février 2018 à Paris

« Les données Occupation du Sol ou MOS grande échelle, à l'épreuve de la planification et du suivi dans les SCoT : quels modèles, pour quels enjeux, dans le contexte réglementaire actuel, et les défis de demain ? ».

Mise en oeuvre

Référente :

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

Réunions :

13 juin 2018 à Amiens

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

11 septembre 2018 à Paris

Le renouvellement des méthodes de planification : entre bien commun et planification collaborative : quels outils de mise en oeuvre ? / La planification territoriale... un vrai regain ou un essoufflement ? / la double fonction des SCoT : articulateurs de projets et organisateurs d'inter-territorialités / Les SCoT, assembleurs-opérateurs de ressources territoriales.

Littoral

Référente :

Letizia Delorme

SCoT Pays Basque et du Seignanx

Nicolas Jacquet

SCoT de l'agglomération Royan Atlantique

Réunions :

25 janvier 2018 à Paris

État des lieux de l'application de

la loi littoral par les SCoT. Les grandes notions de la Loi Littoral et leur traduction dans les SCoT par maître Loïc Prieur, LGP avocats.

13 juin 2018 à Amiens

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

Outre Mer*

13 juin 2018 à Amiens

Réunion annuelle lors des pré-Rencontres Nationales des SCoT

* La réunion Outre-Mer est organisée pour la première fois en 2018 lors des RNS. Elle a vocation à se réunir chaque année à cette occasion.

EN CHIFFRES

15

Journées des clubs en
2018

avec près de :

600

personnes réunies !

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Au service de nos adhérents

Une référence pour nos adhérents

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2018, nous avons répondu à près de 250 questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

agor@scot repris par la Fédé-SCoT

Depuis la fermeture d'ETD en 2015, et pour éviter la disparition d'agor@scot, liste de discussion et d'entraide entre SCoT, la FédéSCoT a repris la suite afin de poursuivre les échanges utiles à bon nombre de SCoT.

<https://groups.google.com/forum/#!forum/agorascot>

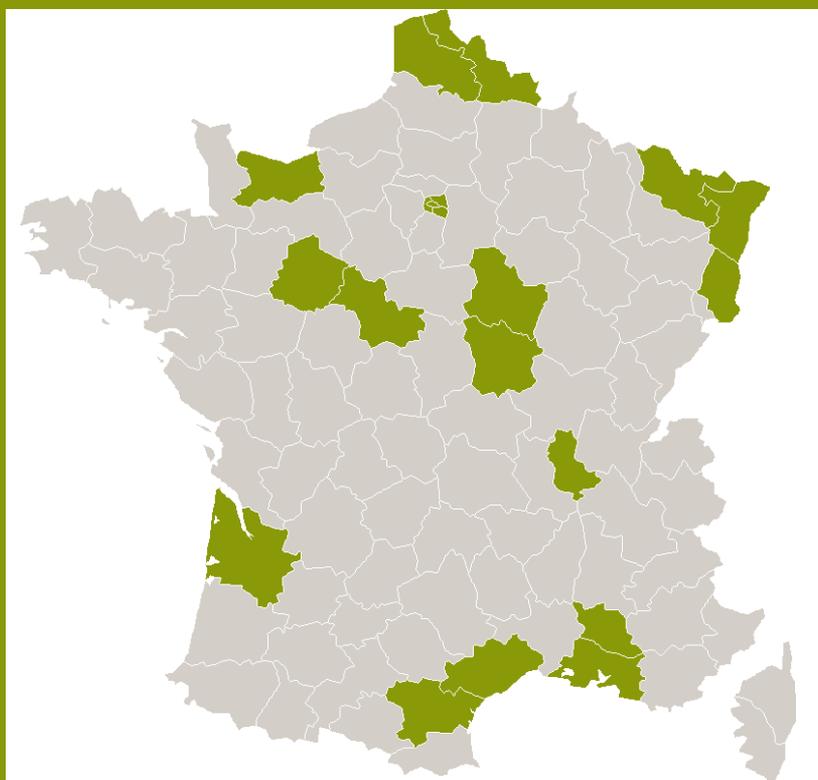
Une présence sur le terrain

Afin d'être au plus près du terrain, l'équipe de la FédéSCoT mais également ses élus se déplacent à la demande de ses adhérents sur tout le territoire national pour aller à votre rencontre.

Participation ou animation de séminaires "SCoT", témoignages devant les élus et partenaires locaux, éclairages techniques et politiques lors des échanges préalables à la constitution ou à l'approbation d'un SCoT ou même la création d'un interSCoT, conseils techniques au plus près du terrain...

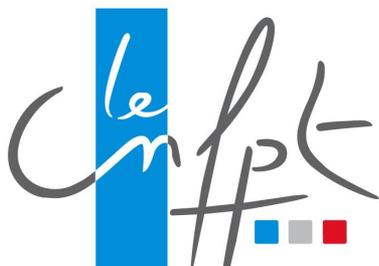
En 2018, ces temps d'animations au plus près des adhérents ont généré une vingtaine d'interventions partout en France !

Sachez que vous pouvez compter sur votre Fédération à vos côtés sur votre territoire !



Carte des déplacements en 2018

Les journées de formation



La Fédération nationale des SCoT et le CNFPT (via l'INSET de Dunkerque) poursuivent leur partenariat avec 3 nouvelles journées de formation et d'échange aux adhérents de la Fédération en 2018. *Le changement de direction à la fois à la Fédération mais aussi au CNFPT n'a exceptionnellement pas permis la réalisation des 5 journées habituelles.*

Le choix des thématiques de ces journées est élaboré à partir d'un sondage réalisé auprès des adhérents de la Fédération afin de répondre au mieux aux attentes des SCoT.

5 juin 2018

SCoT et ingénierie et appui aux communes »

Appréhender les enjeux de l'ingénierie (publique et privée) dans un contexte (territorial, social, économique, réglementaire) complexe et incertain. Identifier la place du

SCoT en tant qu'acteur de l'ingénierie territoriale. Maîtriser le cadre juridique et financier de l'appui aux communes pour un établissement public de SCoT. Échanger sur les stratégies d'appui aux communes : du suivi et de l'accompagnement à la mise en œuvre du SCoT à l'animation territorial et à la co-production de l'action publique locale.

21 septembre 2018

« SCoT et centre-bourg »

Échanger sur les enjeux des centres-bourgs en matière d'habitat-logement (vacance, déshérence, logement inadapté...), d'attractivité économique et commerciale, d'environnement (consommation foncière), d'interactions urbain/rural etc... Appréhender les stratégies d'aménagement et de développement en milieu rural. Maîtriser la place du SCoT dans les politiques de revitalisation des centres-bourgs, en lien avec les dispositifs et outils existants.

11 décembre 2018

« Le nouveau défi du foncier dans les SCoT »

Échanger sur le Plan biodiversité pour lutter contre l'artificialisation des sols fixe l'objectif à zéro artifi-

cialisation nette. Les SRADDET en cours d'élaboration fixent, selon les Régions, des objectifs de réduction de la consommation d'espace à -50 % en 2025 ou 2030 et zéro ou -80 % à l'horizon 2050. Comment intégrer ces nouveaux défis dans les SCoT ? Identifier les possibilités de traitement, par les SCoT, de l'objectif légal de limitation de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain et de définition d'orientations relatives à la densité et aux formes urbaines. Comment agir dans le SCoT sur l'ensemble des politiques qui participe à la consommation de foncier ?

EN CHIFFRES

3

Journées de formation
en 2018

avec :

100

personnes réunies !

COMMUNICATION

Lettre d'information « La vie de la Fédé »



Depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif était d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu mais aussi sa fréquence. La

nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 11 numéros sont parus en 2018 et ont été adressés aux plus de 850 abonnés.

Planète SCoT, le magazine de la Fédé



gazine de la Fédération mêlant éléments institutionnels de l'association et dossiers de fond et de mise en perspective. Ce nouveau magazine « Planète SCoT » est envoyé aux adhérents de la Fédération.

Le N°10, intitulé « SCoT et Commerce » est paru en juin 2018.

Les SCoT ont un rendez vous évident avec la question commerciale pour mieux comprendre les dynamiques en cours, construire une véritable politique d'aménagement commerciale.

Les SCoT sont à la bonne échelle, disposent des outils nécessaires pour une interven-

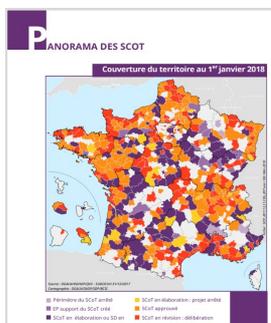
tion efficace, et sont le lieu de la mise en cohérence des politiques publiques dont un certain nombre interagissent directement avec la question commerciale : la mobilité, la localisation des équipements et des services publics, l'habitat.

Vous trouverez dans ce dernier numéro de Planète SCoT, une note d'enjeu qui présente ce que les SCoT font aujourd'hui et des propositions pour aller plus loin demain.

Disponible sur notre site internet www.fedescot.org !

La Fédération propose depuis 2015 une nouvelle version de « Planète SCoT » et en fait le ma-

Le Référentiel SCoT



La FédéSCoT a effectué la mise à jour 2018 de certaines parties du classeur « Référentiel SCoT » destiné à ses adhérents, notamment, le panorama des SCoT, les dispositions législatives et réglementaires présentes dans les textes du code de l'urbanisme, du code de l'environnement et

du CGCT utiles aux SCoT ainsi que les réponses ministérielles.

Ces mises à jour sont disponibles sur le site internet en se connectant à l'espace adhérent réservé.

Site internet

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

La fréquentation du site internet est stable depuis 2016 avec 1500 connexions mensuelles environ en 2018. Les pages les plus consultées sont la page d'actualité, les Rencontres nationales ou encore les offres d'emploi.

1500

Connexions par mois en 2018

Analyse juridique

Deux arrêts du Conseil d'État ont fait l'objet d'une analyse et d'un commentaire du conseiller juridique de la Fédération en février 2018 et ont été diffusés aux adhérents de la Fédération. Le premier arrêt concerne les "capacités" juridiques (contenu) des SCoT, le second les relations de compatibilité entre SCoT et PLU. Par ailleurs, en novembre 2018, nous avons proposé une

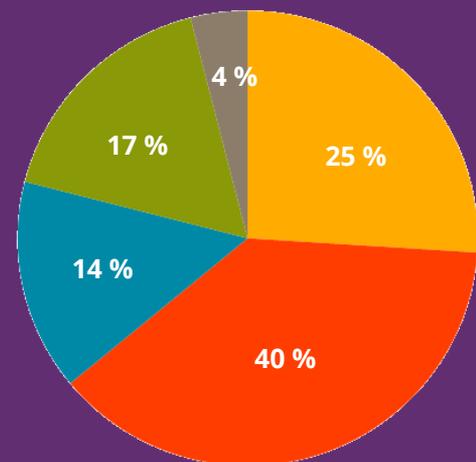
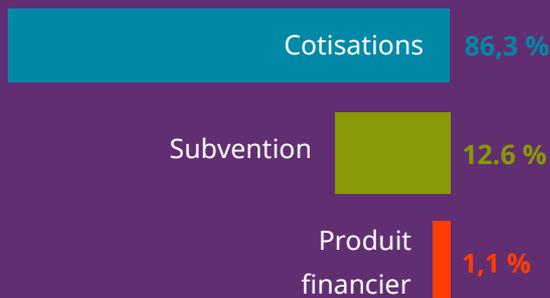
première lecture des impacts de la loi ELAN sur les SCoT. Ce tableau qui présente les principales évolutions de la loi ELAN pour les SCoT a été présenté en Assemblée Générale et transmis aux adhérents. Dans la mesure où ce document pourrait être modifié, nous avons reporté la publication de l'InfoFlash dédié à l'année 2019.

A télécharger

L'ensemble de ces publications sont disponibles en téléchargement sur le site internet. Attention cependant, la plupart sont réservées à nos adhérents et disponibles uniquement dans l'accès adhérent.

BILAN FINANCIER

LES REVENUS DE LA FÉDÉRATION DES SCoT



FINANCES 2018

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires

En 2018, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 398 031 € dont 343 666 € issus des cotisations, 50 000 € issus de la subvention du Ministère et 4 365 € de produits financiers.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 402 860 € de dépenses pour cette année 2018. Le résultat de cette année est donc en léger déficit de 5 405 €* (correspondant à des dépenses anticipées pour l'étude SCoT PLUi).

Les dépenses 2018 sont principalement affectées aux activités de la Fédération des SCoT (études, actions régionales, journées nationales de formation, Rencontres Nationales des SCoT), aux charges de personnel, aux déplacements des élus et techniciens, ainsi qu'aux charges liées au fonctionnement de la structure.

*après prise en compte de l'impôt sur les sociétés (576€)

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT

Et de **Stella Gass**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT



Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

www.fedeSCoT.org